

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 NOVEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 31 octobre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 8 novembre 2018 à 18h30, Salle des Fêtes de Viscomtat.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER
Serge PERCHE à Jean-Pierre DUBOST
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC,
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Thierry DEGLON à Benoît GENEIX
Françoise KORCZENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s : Daniel LAFAY, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Didier ROMEUF, Paul PERRIN, Carine BRODIN.

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, Joëlle MYE, Emilien COUPERIER.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

**AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION D'EXERCICE DES
COMPÉTENCES ÉCONOMIE ET AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
AVEC LA COMMUNE DE THERS**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

6

Total votants :

54

Vu la délibération n°20170601-9 relative à la signature d'une convention de gestion avec la Commune de Thiers pour l'exercice des compétences obligatoires en 2017 (zones d'activités et aire d'accueil des gens du voyage),

Vu les rapports de CLECT n° 1 et n°2 approuvés à l'unanimité par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées le 5 octobre 2017,

Vu la délibération n° 20171213-26 relative à la prolongation par avenant de la convention de gestion avec la Commune de Thiers pour une durée de 3 mois (1^{er} janvier au 31 mars 2018),

Vu la délibération n° 20180531-11 relative à la prolongation par avenant de la convention de gestion avec la Commune de Thiers pour une durée de 6 mois (1^{er} avril au 30 septembre 2018).

Considérant que les transferts effectifs (contrats repris au nom de la Communauté de Communes, fluide, maintenance, convention de mise à disposition d'agents....) ne sont pas effectués,

Considérant qu'il convient d'assurer la continuité du service et de l'action publique, il est proposé au Conseil la signature d'un avenant de 3 mois à la convention visée.

Ayant entendu l'exposé qui précède, le Président invite l'assemblée à débattre.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant n° 3 à la convention de gestion pour l'exercice des compétences Zones d'Activités Economiques et Aire d'Accueil des Gens du Voyage avec la Commune de Thiers pour une durée de 3 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2018,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer le dit avenant.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 48	Représentés : 6	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstention :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

